



# Service Périscolaire Municipal



# CONTEXTE

La commune de Lannilis est l'organisateur du temps périscolaire qui est déclaré auprès des services de l'état ; Direction départementale de la cohésion social (DDCS).

Le projet pédagogique est un document détaillant le fonctionnement d'un Accueil collectif de mineur. Il découle du projet éducatif de territoire qui exprime les grandes lignes éducatives liées à l'ensemble des différents services petites enfance, enfance et jeunesse.

Le service périscolaire est composé de 3 temps : L'ALSH périscolaire matin et soir, la pause méridienne et les Temps d'Activités Périscolaires.

La journée de l'enfant est découpée en plusieurs temps avec à chaque fois des interlocuteurs différents, c'est pourquoi, ce projet exposera des objectifs pédagogiques liés à ces temps de vie qui permettent de développer une cohérence et une meilleure articulation entre les différents acteurs, tout en respectant le rythme de l'enfant.

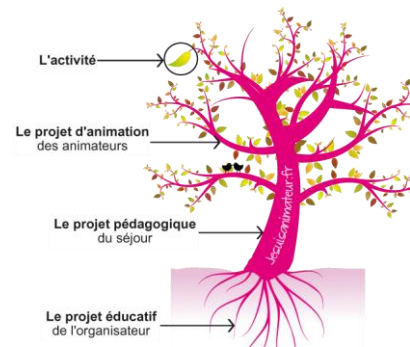
## I- Le Projet éducatif de territoire

### a - Une politique éducative engagée

La commune de Lannilis s'est inscrite dans une démarche éducative en mettant l'éducation, l'enfance et la jeunesse au centre de ses préoccupations.

La municipalité a la volonté de mettre en place des actions cohérentes et coordonnées, mais aussi le souhait de formaliser un partenariat renforcé avec les différents acteurs, qu'ils soient institutionnels ou locaux, afin d'offrir aux jeunes de la commune des services qui soient en adéquation avec leurs besoins et être ainsi acteurs d'une éducation partagée.

La commune de Lannilis signe un contrat enfance et jeunesse avec la caisse d'allocations familiales. Ce contrat a permis de fédérer les acteurs et de rendre lisible les différentes actions éducatives de notre territoire.



Le projet de réforme des rythmes scolaires a nécessité une concertation importante entre nombreux acteurs. Les temps d'apprentissages scolaires se répartissent sur 9 demi-journées.

Les temps périscolaires sont modifiés.

Le projet éducatif territoire permet d'articuler les temps périscolaires et scolaires dans l'intérêt de l'enfant.

L'équipe enseignante et l'équipe municipale sont donc amenées à se rencontrer et travailler ensemble pour une cohérence de projet.

**La commune de LANNILIS dispose de son projet éducatif qui définit les objectifs des services enfance et jeunesse de la Commune.** Il précise les mesures, les principes, les priorités, les orientations à mobiliser pour sa propre mise en œuvre et traduit les engagements pris par la municipalité. Le projet éducatif permet aux familles de connaître les objectifs de la municipalité en terme d'enfance et de jeunesse, aux équipes pédagogiques de connaître les priorités et les moyens mis à disposition pour atteindre les objectifs.

Son élaboration a pris en compte les observations, les bilans et propositions des élus municipaux en charge de l'enfance et de la jeunesse. Le garant de la bonne application du projet éducatif est le Maire de la commune.

## **b - Le projet éducatif de la Commune**

Les objectifs du projet éducatif :

- \* La citoyenneté
- \* Proposer des animations de loisirs adaptées à l'ensemble des enfants et jeunes
- \* Prévention de la délinquance et de la santé publique
- \* Favoriser la découverte et l'ouverture sur le monde
- \* Permettre le développement de la personnalité, des talents individuels
- \* Créer du lien intergénérationnel
- \* Permettre l'épanouissement, la socialisation de tous les enfants et jeunes de Lannilis
- \* Etablir une collaboration entre les différents acteurs éducatifs de la Commune
- \* Soutenir, accompagner les projets des jeunes

Développer et favoriser des actions avec les communes voisines.

*La Convention internationale des droits de l'enfant précise : L'éducation vise à :*

- *Inculquer à l'enfant le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales,*
- *Favoriser l'épanouissement de la personnalité de l'enfant et le développement de ses dons*

## **c - Les objectifs du PEDT**

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet éducatif territorial, l'ensemble des acteurs intervenant sur les temps scolaire, périscolaire et extrascolaire partage des objectifs éducatifs comme :

\*Respecter les rythmes de l'enfant :

L'offre éducative doit permettre le développement et l'épanouissement de l'enfant en respectant ses rythmes. La journée de l'enfant est découpée en plusieurs temps avec à chaque fois des interlocuteurs différents. Il s'agit donc d'adapter les différentes formes de l'offre éducative par un travail de concertation dans un souci constant de respect du rythme de l'enfant.

Durant l'année scolaire 2013, un travail a été mené avec les agents périscolaires pour faire de la pause méridienne un temps pédagogique où l'enfant puisse se ressourcer. Le temps de midi est un moment important de la journée de l'enfant qui doit être adapté à ses besoins. L'enfant peut avoir le choix de faire ou de ne rien faire.

En janvier 2013, la garderie périscolaire a été déclarée auprès des services de l'Etat (direction départementale de la cohésion sociale). L'ensemble des agents a participé à l'élaboration du projet pédagogique de l'ALSH Périscolaire. Le rythme des enfants est également privilégié.

Le moment de la sieste pour les plus petits sera privilégié. Les enfants bénéficient de conditions optimales pour leur permettre, en fonction de leurs besoins, de se reposer avant la reprise de la classe, respectant ainsi leur rythme.

\*Assurer la continuité, la complémentarité et la cohérence des différents éducatifs :

L'enfant se construit sur différents lieux (maison, école, dans les structures périscolaires, extrascolaires...), sur différents temps (avant et après la classe, sur le temps libre), et avec différents partenaires (parents, enseignants, animateurs...) mais aussi entre enfants.

Les actions développées recherchent une cohérence et la meilleure articulation entre les différents temps de l'enfant et les différents acteurs.

La mise en œuvre de projets d'animation doit permettre à chaque enfant de bénéficier en fonction de ses besoins et de ses choix, de la diversité des offres culturelles, sportives, créatives, ludiques, éducatives présentes sur le territoire.

\* Développer la communication avec les parents et les échanges avec les acteurs de l'éducation :

La mise en place d'une communication de qualité avec les familles permettra de rendre lisible les actions. Cela s'effectuera par des temps d'information, l'intégration des représentants des parents et enseignants dans le comité de suivi.

\* Favoriser l'accès à l'offre éducative :

L'objectif du PEDT est de favoriser l'accès à l'offre éducative, aux temps libres, à la culture.

Cela se traduit par une politique tarifaire équitable basée sur des tarifs différenciés, en fonction des quotients familiaux (restauration scolaire, ALSH Périscolaire, ALSH Jeune municipal). La municipalité a fait le choix de la gratuité pour les TAP.

## **d - L'articulation des TAP.**

5 projets seront proposés fonction de l'âge et du rythme des enfants.

\* Ps1 - Ps 2 -moyens

\* Moyens -grandes sections

\* CP

\* CE1-CE2

\* CM1-CM2

Les actions éducatives dans le domaine de la prévention, de la santé et du bien-être des enfants , la pratique d'activités physiques, culturelles et artistiques, l'apprentissage de la vie citoyenne, l'éducation à l'environnement et au développement durable seront proposées.

L'inscription se fait au jour le jour chaque matin sur les bornes magnétiques.

Entre chaque période de vacances, chaque groupe se verra proposer des animations :

\* Activités manuelles

\* Activités sportives

\* Activités citoyennes

\* Activités culturelles.

## **e - L'évaluation du PEDT**

L'évaluation devra permettre d'évaluer qualitativement la réussite de l'aménagement des temps de l'enfant afin de procéder aux ajustements qui s'imposent.

Un temps d'évaluation sera effectué avec les enseignants, les agents, les intervenants extérieurs, les parents et aussi les enfants.

Les effets attendus :

- \* Bien-être des enfants
- \* Evolution des comportements sociaux et civiques des enfants

## **II-Objectifs pédagogiques du projet**

Le projet éducatif expose la volonté claire d' « assurer une cohérence des différents temps éducatifs, respecter le rythme des enfants et favoriser l'accès à l'offre éducative ».

Le temps périscolaire est un temps particulier où l'accueil et les départs échelonnés imposent des conditions d'animations. Par conséquent, les axes de travail concerneront la vie quotidienne, l'organisation collective, les temps d'animations (ateliers découvertes et activités récréatives)

**Objectifs :**

➤ **Répondre aux différents besoins de garde**

- Organiser un accueil de loisirs durant les temps périscolaires
- Adapter l'amplitude horaire aux besoins des familles

➤ **Assurer la sécurité du public accueilli**

- Répondre aux taux d'encadrement imposé par la DDCS (1 animateur pour 14/3-6 ans, pour 18/6-12 ans)
- Utiliser des locaux et du matériel aux normes
- Respecter les règles de sécurité

➤ **Respecter le rythme de chaque enfant**

- Tenir compte de la journée d'école dans l'organisation de l'accueil
- Etablir des temps distincts : activités récréatives, ateliers découvertes, accueil matin et soir.
- Permettre de choisir son activité

➤ **Favoriser l'apprentissage du vivre ensemble**

- Apprécier les différences

- Donner une place à chacun
- Définir la notion de respect
- Définir un cadre et des règles collectives

➤ **Favoriser l'acquisition de l'autonomie**

- Participer aux tâches quotidiennes
- Apprendre les gestes du quotidien
- Aménager les espaces

➤ **Favoriser la curiosité, l'imagination et la créativité**

- Découvrir différentes perspectives culturelles et éducatives
- rechercher des informations qui répondent à leurs interrogations



### III- Les Locaux



L'ALSH périscolaire du matin est du soir à lieu dans les locaux de la Maison de l'enfance « St Sébastien ». Deux bâtiments accolés communiquent, ainsi, séparent les enfants d'âge maternel et les enfants d'âge primaire.

Les TAP et la pause méridienne ont lieux dans les locaux de l'école publique maternelle et élémentaire de « Kergroas »

➤ Les locaux de la maison de l'enfance sont utilisés par l'ALSH périscolaire matin et soir :

Espace maternelle :

-4 Salles d'activités 3-6 ans ; Une salle de bricolage, une salle d'activité 3-4 ans, une salle d'activité 4-6 ans, un espace commun 3-6 ans. Les salles d'activités sont aménagées d'espaces détente, lectures, constructions, espaces de motricités et manuelles.

- Salle de motricité commune
- Hall d'accueil avec casiers cartables
- bloc sanitaire 0-6 ans
- Cour extérieur + préau

Espace primaire :

-2 salles d'activités 6-12 ans de 90m<sup>2</sup> ; Une salle d'activité 6-8 ans, une salle d'activité 9-12 ans avec petite cour extérieure. Les salles d'activités sont aménagés par différents espaces ; coin informatique, espaces détentes, lectures, constructions et espace bricolage.

- Salle de motricité commune
- Hall d'accueil avec casiers cartables
- bloc sanitaire 6-12 ans, filles et garçons
- Cour extérieur + préau

➤Les locaux de l'école publique sont utilisés par les TAP et la pause méridienne :

- 5 salles de classe
- 2 salles de motricités
- 2 bibliothèques
- 4 salles d'activités
- 1 gymnase
- Cour extérieur + préau

## **IV- Le fonctionnement**

### **ALSH périscolaire matin et soir**

#### **a- Le matin**

L'inscription aux services périscolaires se fait chaque matin avec la carte magnétique aux bornes de pointages qui sont situées à l'école et à la maison de l'enfance.

L'accueil s'ouvre à 7h10, les familles sont accueillies de façon échelonnée par les animatrices, jusqu'à 8h30.

L'accueil du matin est un moment important pour le démarrage de la journée de l'enfant, c'est pourquoi les animateurs veilleront à bien communiquer entre les enseignants et Parents, les informations importantes (fatigue, manteau perdu, autorisations...)

Les enfants doivent pouvoir être accueillis à leur rythme, ils peuvent apporter un petit déjeuné jusqu'à 7h45, ainsi nous ne proposerons pas d'ateliers mais veillerons à ce qu'ils participent à des activités, occuper les espaces, jouer seul ou en groupe.





Le départ vers l'école est prévu à 8h30, les 3-6 ans sont accompagnés par 3 animatrices qui veillent à leur entrée en classe. Les 6-12ans sont accompagnés par 3 animatrices jusqu'au préau de l'école élémentaire.

## **b- Le soir**

A 16h, les enfants de 3-6ans sont pris en charge dans les classes par 3 animatrices, puis sont conduits vers la maison de l'enfance, après une vérification des présences. Les 6-12 ans se regroupent sous le préau puis sont également conduits vers l'extension de la maison de l'enfance. Passage aux toilettes, lavage des mains avant la prise du goûter. Celui-ci est composé de pains tartinés, de fruits, et de produits laitiers. Les enfants participent au débarrassage et nettoyage des tables.

A 16h45 c'est le début des animations, libres ou dirigées. Les animateurs proposent des activités manuelles, sportives et éducatives, les enfants peuvent ne pas y participer, ils seront alors encadrés par un animateur qui veillera à leur sécurité physique et morale.

A 17h30 c'est la fin des activités dirigées. Les parents viennent chercher leurs enfants de façon échelonnée. Pour ceux inscrits à l'accompagnement aux leçons, ils rejoignent les bénévoles dans la salle des 9-12 ans. Pour les autres, ils s'adonnent à des activités libres.

A 18h45 c'est la fin de journée de l'ALSH périscolaire



## **La Pause méridienne**

La pause méridienne est un temps de loisirs et de détente qui commence à **11h45** et se termine pour **13h45**. Afin de rendre la pause méridienne plus agréable et toujours dans un souci d'améliorer la qualité de ses services, la municipalité a investi dans l'aménagement d'un self. Celui-ci a été mis en service le 3 janvier 2017 et s'adresse aux enfants de l'école élémentaire (les enfants de l'école maternelle continuent à bénéficier du service à table). Ce self étant aussi un lieu d'apprentissage, les enfants gagnent en autonomie car ils peuvent se servir seul et ont la possibilité de choisir entre 2 entrées et 2 desserts pour composer leur menu. Ainsi ils mangent à leur rythme et dans une atmosphère plus sereine.

Une animatrice propose des activités manuelles et culturelles, ils ont également la possibilité de se reposer dans la bibliothèque de l'école accompagnée par animatrice.

Chaque jour, un bénévole de « lire et faire lire » vient raconter des histoires aux enfants qui le souhaite.

## **Les Temps d'Activités Périscolaires**

Les TAP sont organisés sur 2 sites, 4 jours par semaine de 16h à 16h40. Des activités récréatives et de découvertes encadrées par des intervenants et animateurs diplômés, y sont proposées et ne sont pas obligatoires.

1<sup>er</sup> site : de **16h à 16h40**, les enfants non-inscrits à l'ALSH périscolaire du soir restent à l'école, les animateurs les récupèrent dans leur classe puis se dirigent vers les activités récréatives les lundis et vendredis et les ateliers découvertes les mardis et jeudis.

Lors des activités découvertes les enfants ont accès à des animations sportives, culturelles, d'arts plastiques et manuelles animées par des intervenants. Les inscriptions se feront une semaine avant les vacances, pour la période suivante, auprès de leurs animateurs référents

2<sup>eme</sup> site : de **16h à 16h40**, les enfants inscrits à l'ALSH périscolaire du soir sont récupérés par les animateurs puis acheminés vers la maison de l'enfance. Ils passent aux toilettes, lavage des mains, puis prennent un goûter.

## **V- l'équipe éducative**

Elle se compose de : - 1 Directrice/ directrice adjointe  
- 3 animateurs BAFA  
- 7 animateurs CAP petite enfance et/ou concours ATSEM  
- 4 animateurs non-diplômés  
- 7 intervenants

### **a- Le Rôle de la directrice**

- \*Animer et encadrer les équipes
- \*Coordonner les activités éducatives sur les temps périscolaires
- \*Conception et animation de projets d'activités de loisirs
- \*Participer à la gestion des matériels et équipements
- \*Développer des partenariats
- \*Participer à la gestion administrative

### **b- Le Rôle des animateurs/intervenants**

Chaque animateur bénéficie d'une fiche de poste personnalisée qui détaille l'ensemble des activités.

- \*Planifier et organiser des projets d'animation
- \*Animer un groupe d'enfants
- \*Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité
- \*Accueillir le public
- \*Evaluer les projets d'animation
- \*Travailler en équipe
- \*Faire le lien entre parents, école

L'équipe d'animation se réunit une fois par semaine pour préparer les projets d'animations en cohérence avec la thématique annoncée lors des réunions de fonctionnement, mais aussi afin de mieux répondre aux objectifs pédagogiques fixés.



## VI- La journée type

**7h10** Accueil des familles ALSH, maison de l'enfance

**7h30** Activités libres, transmissions parents/animateurs/enfants

**8h20** rangement+ habillage des enfants

**8h30** départ vers l'école

**8h45/11h45** Enseignement scolaire

**11h45/13h45** Pause méridienne : restauration, activité libres ou dirigées

**13h45/16h** Enseignement scolaire

**16h/16h40** TAP école : Activités. TAP maison de l'enfance : Gouter

**16h40/17h30** Activités libres ou dirigées maison de l'enfance

**17h30/18h** Accompagnement aux leçons, transmissions et départs échelonnés

**18h/18h45** Transmissions et départs échelonnés

**18h45** Fin de la journée

Dans une journée un enfant participe à **5H15** d'enseignement scolaire et peut participer à **6H20** de périscolaire.



## **VII- Les moyens d'évaluations**

Régulièrement un temps devra être pris pour évaluer la pertinence et le résultat des actions entreprises. Les résultats de cette évaluation peuvent impliquer de reconsidérer le projet et son application.

### **a-Evaluation de l'équipe d'animation**

Un tour de table est établi par l'équipe en faisant un bilan des activités et donc évalué, une fois par mois lors des réunions de fonctionnement.

Tous les ans, chaque animateur passe un entretien individuel au cours duquel le directeur évalue les prestations vis-à-vis des enfants et de l'accueil des parents. Un bilan est ainsi fait sur ses points forts et ses points faibles, ses perspectives d'évolution, ses besoins et ses désirs de formation.

### **b-Evaluation avec les enfants**

Des temps de regroupement sont prévus une fois par semaine avec les enfants afin de recueillir leur ressenti sur les activités et d'éventuelles idées pour des animations à venir.

### **c-Evaluation avec les parents**

Les temps d'accueil du matin et du soir permettent d'échanger avec les parents sur l'accueil périscolaire. Une animatrice référente se rend disponible pour des questionnements divers concernant leur enfant, l'organisation du service, elle prendra le temps de noter certaines transmissions importantes, dans un cahier spécifique, pour ensuite les diffuser à l'ensemble de l'équipe.

Les familles seront tenues informées de la vie de l'accueil de loisirs sur le site internet de la commune, qui sera régulièrement enrichi par la directrice.

